



DDTM62



PAPI / PPRI DES BASSINS VERSANTS DE LA LIANE ET DU WIMEREUX
COMPTE-RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE DU 30/03/2017

Références					
Référence du document : CR_17-03-30_COTEC_Partie1_v0				État du document : Provisoire	
Réunion du : 30/03/2017				Rédacteur : Fabien Doussière	
Objet : Comité technique				Marché : 16.006.0062	
INTERLOCUTEURS		1	2	COORDONNEES	
Magali LOCQUET	DDTM 62		x	03.21.22.91.03	magali.locquet@pas-de-calais.gouv.fr
Valérie ZIOLKOWSKI	DDTM 62	x	x	03.21.22.90.62	valerie.ziolkowski@pas-de-calais.gouv.fr
Gérard FACQ	DDTM 62 - CTCO		x		gerard.facq@pas-de-calais.gouv.fr
Stéphane ANSART	DDTM 62	x	x		
Isabelle COCHERY	DDTM 62	x	x		
Christèle ALEXANDRE	SYMSAGEB	x	x	03.91.90.33.20	symsageb.alexandre@orange.fr
Guy QUENEL	SYMSAGEB	x	x		
Frédérique BARBET	SYMSAGEB		x		
Matthieu FAYEULLE	BDCO	x	x		
Franck BOITTIN	CAB	x	x		
Jean-Marie GLACET	Chambre d'Agriculture NPC	x	x		Représenté par M. DERANCOURT François
Hugo FERFILLE	Sous-Préfecture	x	x		
Marion PODEVIN	Sous-Préfecture	x	x		
Catherine GOMBERT	CC Desvres-Samer		x		Excusée
Stéphane PARMENTIER	Agence de l'Eau Artois Picardie	x	x		
Max SERGENT	CD 62		x		
Nathalie GAFFET	DREAL		x	Excusée	nathalie.gaffet@developpement-durable.gouv.fr
François CLERC	DREAL		x		
Ophélie THEVENOT	DREAL		x	Excusée	ophelie.thevenot@developpement-durable.gouv.fr
Fabien DOUSSIERE	Prolog Ingénierie	x	x	04.72.44.67.61	doussiere@prolog-ingenierie.fr
Marc DELBEC	Prolog Ingénierie		x	04.72.44.67.68	delbec@prolog-ingenierie.fr
Christian ARLET	Prolog Ingénierie		x		
Amélie CHEVALIER	Prolog Ingénierie		x	04.72.44.67.63	chevalier@prolog-ingenierie.fr

(1) : Présent (2) : Destinataire

DDTM62 / SYMSAGEB

PROLOG INGÉNIERIE

PAPI / PPRI des bassins versants de la Liane et du Wimereux
 COTEC

CRI_17-03-30_COTEC_Partie1_v0.1.odt Avril 2017



DDTM62



Sans demande de modification ou correction du CR dans un délai de 7 jours après la réception, le compte rendu est réputé approuvé par le destinataire.

1 - OBJET ET ORDRE DU JOUR

Le présent document établit le compte-rendu du comité technique de l'étude PAPI/PPRI des bassins versants de la Liane et du Wimereux, réalisé à Boulogne sur Mer en date du 30 mars 2017, de 14H30 à 17h45.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- la reprise du calage hydrologique et hydraulique des modèles débordement et ruissellement pour ces deux bassins versants ;
- la présentation des scénarios de référence ;
- un exemple de rendus cartographiques ;
- une proposition de la grille d'aléa ;
- les enjeux ;
- le calendrier prévisionnel.

2 – DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

Le diaporama de présentation figure en annexe du compte-rendu. Les points importants abordés lors de la réunion sont cités ci-dessous.

Reprise du calage :

Christèle Alexandre se demande si le modèle reproduit correctement le temps de transfert de la Liane. Fabien Doussière répond que ce point a été vérifié sur les crues de janvier 2016 et novembre 2009 disposant de points de comparaison sur le linéaire de la Liane et pas seulement à Wirwignes. Christèle Alexandre demande à ce que des informations sur ces ordres de grandeur soient également inscrites dans les rapports.

Scénario de référence :

Guy Quenel fait remarquer que le cumul à Desvres du scénario moyen de la Liane est différent de celui du scénario moyen du Wimereux. Fabien Doussière répond que cela vient de la cohérence avec le PAPI de la Slack qui a pris une valeur moyenne de 76,5 m et que les cumuls de pluie sur la Liane sont plus importants que sur le Wimereux d'après la répartition spatiale des pluies. Pour rappel, cette répartition est issue des données radar d'événements historiques. Il rajoute cependant que ces écarts à Desvres sont faibles (6 mm sur un cumul de 100 mm).



DDTM62



Christèle Alexandre précise que le scénario fréquent du PAPI de la Slack se base sur un cumul moyenné de 54 mm, donc plus élevé que ceux du Wimereux (42 mm) et de la Liane (45 mm). Fabien Doussière rajoute qu'un cumul moyen de 54 mm sur le Wimereux et la Liane donnerait un scénario fréquent proche de 20 ou 30 ans, donc proche de celui retenu pour l'étude de 2014 et qui donnait un scénario supérieur aux crues historiques vues ces dernières années.

Guy Quenel souhaiterait que figure dans un rapport ou sur les cartes des cotes NGF sur certains points particuliers de référence, comme à la station de Wimille, car les communes ont souvent en tête des niveaux d'eau historiques. Il se demande ainsi si la route au niveau de la station de Wimille est surversée pour le scénario moyen. Fabien Doussière répond qu'a priori il y a bien surverse pour ce scénario et que ce point sera confirmé hors réunion. De même, le stockage à l'amont du remblai autoroutier étant très important, il aimerait savoir les hauteurs d'eau contre le remblai et la vitesse dans la buse de l'autoroute.

[Hors réunion: Il y a bien une surverse pour le scénario moyen, avec une hauteur d'eau sur la route de 10 – 20 cm. La hauteur d'eau maximale à l'amont du remblai autoroutier est de 5 m et la vitesse maximale dans la buse de 3,8 m/s.]

Guy Quenel souhaiterait aussi que figure dans un rapport les temps de transfert, notamment sur la Liane entre Selles, Wirwignes et Isques.

Sur l'influence de la marée, Christèle Alexandre souligne les efforts qui ont été faits par Prolog Ingénierie pour bien étudier ce point. En effet, le test a été fait sur une crue moyenne et une crue proche de la fréquente pour différentes conditions de marée, avec comparaison des profils en long des lignes d'eau dans le lit mineur de la Liane et des emprises inondées en lit majeur. Elle rajoute que cette question de la marée est très importante pour la concertation car les communes aval relancent à chaque fois le débat sur ce point. Il faudra donc bien expliquer ce point. Elle suggère de représenter aussi sur un même graphe les crues moyenne et fréquente pour une même marée moyenne et une ligne d'eau historique pour bien montrer l'évolution de la pente de la ligne d'eau en fonction du débit.

Cartographie des hauteurs et des vitesses et grille d'aléa :

Le fond de plan retenu est le parcellaire avec le bâti, comme proposé par Prolog Ingénierie. Pour pouvoir se repérer plus facilement, un ou des points de repérage (mairie, église, etc.) seront ajoutés.

La grille d'aléa proposée par Prolog Ingénierie est retenue. Comme convenu lors du COSU du 23 mars, un exemple sera envoyé par Prolog Ingénierie sur la commune de Belle-et-Houllefort (comme pour les cartes de hauteurs et de vitesses) pour validation.

Valérie Ziolkowski précise que dans le cadre du PPRI des isocotes devront être rajoutées sur les cartes de hauteurs et d'aléas pour le scénario moyen de référence. Ce travail sera fait en partie 3.

Christèle Alexandre rappelle que la crue de premiers dommages devra aussi être étudiée dans le cadre du PAPI. Fabien Doussière précise que cette analyse sera faite dans les synthèses communales.



DDTM62



Enjeux :

Sur les capacités d'accueil des établissements sensibles, Christèle Alexandre précise que les communes doivent avoir ces informations et qu'elle peut aussi essayer de les compléter. Prolog Ingénierie fournira la couche SIG des établissements sensibles.

La DDTM62 se renseigne pour fournir à Prolog Ingénierie les Trafics Moyens Journaliers Annuels (TMJA) des réseaux routiers. Christèle Alexandre rajoute que le Département du Pas-de-Calais doit avoir les TMJA (contact Max Sergent).

BDCO pourra fournir à Prolog Ingénierie les couches SIG des PLUi de la CAB (validation le 6 avril), de la CCDS (en cours) et de la Communauté de Communes de la Terre des Deux Caps (validé).

A propos des postes énergies et télécommunications, Fabien Doussière précise que les postes HTA/BTA n'ont pu être récupérés auprès d'ENEDIS (ex-ErDF). Il rajoute que par retour d'expérience, il est toujours très difficile de récupérer ces données. Seuls les postes sources figurent dans la base de données. Guy Quenel signale que normalement une convention existe entre la CAB et les gestionnaires de réseaux pour la fourniture de ces données à la CAB. Franck Boittin se renseigne sur ce point.

Sur la gestion des déchets, a priori il n'existe en zone inondable que le centre de tri de Saint-Léonard. Xavier Ménival de la CAB (xmenival@agglo-boulonnais.fr) peut fournir à Prolog Ingénierie les capacités de traitement et de stockage des déchets.

[Hors réunion: Il y a, dans la gestion des déchets, deux natures d'enjeux : certaines ICPE et des sites d'émissions polluantes citées par les BDD de la CCI, du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et le Registre Français des Emissions Polluantes. Il n'y a donc pas que les centres de tri ou déchetteries. Ainsi, sur le territoire d'étude, on relève 5 enjeux : la Société d'Impression du Boulonnais, le centre de tri et la SARL Hardy Maurice à Saint-Léonard, la société Revival à Condette et SUEZ RV Nord-Est à Outreau.]

Calendrier prévisionnel :

Christèle Alexandre précise que le calendrier de la partie 1 concerne les phases de production des livrables par Prolog Ingénierie mais pas la fin de la partie 1. Ainsi, la partie 1 ira au-delà de fin avril et comportera encore une réunion technique (enjeux) et un comité de pilotage. Christèle Alexandre souhaite que la partie 2 PAPI puisse toutefois être commencée début mai puisque ces réunions ne remettront pas en cause les résultats de la partie 1.

Sur cette partie 2, elle signale qu'un pré-dossier de candidature doit être déposé fin juin et que la DREAL sera très attentive sur la stratégie retenue. Fabien Doussière répond que la partie diagnostic du dossier peut être rédigée en mai car elle reprend les conclusions de la partie 1 mais que la rédaction des autres parties est prévue pour fin juillet. En effet, la stratégie et les aménagements seront définis en mai et juin. Les grandes lignes de la stratégie seront sûrement connues fin juin mais il faudra voir avec la DREAL ce qui est attendu dans le pré-dossier. De plus, la DREAL est associée au COTECH (excusée lors de cette réunion). Elle connaîtra donc les choix envisagés pour la stratégie d'aménagements avant la rédaction du pré-dossier.

Des journées spécifiques seront organisées durant cette partie 2. Il reste à définir quand et combien.

Sur la partie 3 PPRI, le calendrier proposé par Prolog Ingénierie est validé par la DDTM62.



DDTM62



Prochaines échéances :

Les 6 et 7 avril 2017 auront lieu les journées spécifiques pour présenter aux communes les aléas sous la forme de 4 réunions, par groupement de communes. Un diaporama de 20 minutes maximum présentera la partie 1 avant la discussion sur les cartes d'inondations.